

CONSEIL D'ECOLE DU 4 mars 2010

- Présents : Mme Bouron directrice,
- Mmes Chaussinand, Chevallier, Paumier, Hamelin, Mr Huet(enseignants),
- Mmes Michel, Léger, Cousin, Dahl, Goueslard, Herrouin, Pichereau, Balidas, Azziza, Coulon, , parents
- Mmes Geslin et Delannoy, M Mercier(mairie)
- Charlotte Léger pour le conseil d'enfants
- Excusés : Mme Commauche enseignante, Mme Langlois M Balidas parents d'élève
- Absents : M Havas (DDEN),

- Conseil d'enfants

- Le conseil remercie la mairie pour avoir planté la haie.
- M Mercier propose des avant-projets pour afficher le nom sur l'école. Le conseil d'enfants va examiner les projets.
- Le conseil municipal accepte de faire une inauguration officielle du panneau

- Résultats des évaluations CM2

Français

- Lire : 75% a plus de 50% de réussite
- Ecrire : 91,7% a plus de 50% de réussite
- Grammaire : 33,4% a plus de 50% de réussite
- Orthographe : 66, 7% a plus de 50% de réussite
- Vocabulaire : 64,6% a plus de 50% de réussite

Mathématiques

- Nombres : 75% a plus de 50% de réussite
- Calculs ; 58% a plus de 50% de réussite
- Géométrie : 41,7% a plus de 50% de réussite
- Grandeurs : 16,7% a plus de 50% de réussite
- Organisation : 41,6% a plus de 50% de réussite

Les évaluations ne sont pas forcément représentatives au niveau national car les corrections sont très différentes suivant les écoles. De plus, ces évaluations portent sur l'ensemble du programme de CM2 alors qu'elles sont faites en milieu d'année. Elles indiquent qu'il y a des remédiations à faire en grammaire, en problèmes et en mesure (grandeurs).

- Passage en sixième

Notre collège de secteur est le collège Louise Michel. Il y a 9 élèves qui devraient aller au collège Louise Michel, 2 au collège Racine et 2 au collège Balzac. Actuellement, il y a un élève qui ira à Louise Michel, 2 qui iront à Balzac, 7 qui souhaitent aller à Ancinnes, et 3 qui iront dans le privé. La carte scolaire a été assouplie mais les élèves du secteur sont prioritaires.

- Effectifs et répartition 2009/2010:

- Il y aura normalement 17 élèves en PS : 7 qui sont sur la liste de la mairie, 6 dont les frères et sœurs sont déjà à l'école et 4 dont les parents ont fait des démarches pour les inscrire. Il y aura 18 MS, 16 GS, 21 CP, 22 CE1, 25 CE2, 25 CM1, 25 CM2. Cela fera 169 élèves.

CONSEIL D'ECOLE DU 4 mars 2010

- Les effectifs sont stables mais il faudrait davantage de rentrées en PS en 2011 pour garder l'équilibre. En effet, il y aura 25 départs.
- L'année prochaine encore, vu les effectifs, nous ne pourrions pas accueillir les 2 ans.
- Les inscriptions se feront début mai. Un accueil des futurs PS se fera le mercredi 12 mai

- Projets pédagogiques:

- Le voyage à Paris s'est très bien passé malgré le froid. Les enfants étaient ravis d'aller à Paris et les deux activités (visite du musée du quai Branly et visite de la tour Eiffel) ont été très enrichissantes.
- Il y a eu aussi une rencontre en lutte pour le cycle 2 et un cross pour toute l'école jusqu'aux MS.
- Le cycle piscine commence le 19 mars. Il concerne les GS, les CP et les CE1. On demande des parents agréés pour accompagner. Mme Léger propose que son mari qui vient déjà avec les CP vienne aussi avec les CE1. Les foulées scolaires ont lieu le 27 mars pour le cycle 3. Il y aura aussi au troisième trimestre une rencontre en décathlon pour les cycles 2 et 3.
- Nous travaillons toujours sur les 5 continents et tout au long de l'année, il y a des rencontres avec la bibliothèque de Perseigne
- Les classes maternelles et les CP auront un spectacle de marionnettes sur l'Afrique le 23 mars. Ils auront le 25 mai une journée chez les Indiens et rencontreront courant mai les maternelles d'Arçonnay en orientation au parc du Gué de Gesnes.

- Coopérative

- Il y a actuellement 2952,82€ sur le compte de la coopérative. Les photos ont rapporté 416,64€, les cotisations à la coopérative 440€, le marché de Noël 280€ et la galette 420€
- Nous remarquons que les recettes du marché de Noël sont en baisse (300€ l'an dernier). Il serait peut-être judicieux de faire ce marché dans la Maison pour tous.
- Nous remercions la mairie qui a donné 1300€ et l'APE qui a donné 1530€ pour nos projets de sortie

- Sécurité

- Il faut un contrôle annuel pour l'électricité, le gaz, l'éclairage de secours et l'alarme. Le bilan de ces contrôles devra être à l'école
- En 2015, tous les établissements devront être accessibles aux handicapés
- Les rallonges électriques sont interdites
- Il faut faire trois exercices d'évacuation, le premier dans le mois qui suit la rentrée. C'est la mairie qui doit faire les plans d'évacuation. Il faut faire une évacuation pendant la sieste.
- Attention aux lieux de stockage
- Le dortoir doit être contigu à la classe des petits
- Faire dans chaque école un plan de mise en sûreté

- Absence des enseignants:

- Nous accueillons toujours les enfants quand les maîtres ne sont pas là. Nous demandons aux parents qui le peuvent de garder leurs enfants car plus nous avons d'enfants, plus faire classe est difficile. C'est le manque dramatique de remplaçants qui amène cette situation.

CONSEIL D'ECOLE DU 4 mars 2010

- Questions diverses:

- Monsieur Violet demande s'il pourrait intervenir dans les classes de CM pour parler de la guerre 39/45 en prévision des cérémonies du 8 mai qui se font à St Paterne
- Les parents demandent qui prévenir quand il y a un imprévu à la cantine. Il faut mettre un mot dans le cahier de liaison et ce sera transmis
- M Mercier précise que la réfection de la cour maternelle se fera pendant les grandes vacances. Pour le préau, il n'y a pas de budget cette année. Pas de budget non plus pour la structure en élémentaire demandée précédemment par le conseil d'enfants

Le conseil d'école a pris fin à 19h 25.

La directrice

La secrétaire

La représentante des parents d'élèves